# L'ABEILLE.

Journal quotidien ... $12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine $10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1842.


Pour Président des Etats-Unis:
## HENRY CLAY.

☞ A l'occasion de la nouvelle année, l'*Abeille* ne paraîtra pas lundi matin.

### LE BRICK SOMERS.

L'enquête officielle qui doit mettre dans son véritable jour la tragédie accomplie à bord du brick Somers, se poursuivra sans doute avec une grande promptitude: le résultat ne tardera donc pas à être connu. En attendant, les détails plus ou moins authentiques dont les journaux sont remplis, tiennent en haleine la curiosité publique qui s'est vivement émue d'abord. Tout d'ailleurs contribue à rendre dramatiques les suites de cette saisissante affaire: le *communiqué* du Madisonian dont nous avons donné hier les principaux passages, est attribué au père même du jeune Spencer au Secrétaire de la guerre! Lui seul, dit-on, parmi les personnes qui ont à leur disposition les documens officiels, était assez intéressé dans la question pour prendre sur le champ la défense du malheureux et coupable Midshipman. La douleur d'un père est chose trop respectable pour que nous nous permettions de jeter le moindre blâme sur cette défense qui tourne quelquefois à l'accusation; qu'il nous soit permis cependant de demander si la position officielle de M. Spencer ne lui faisait pas une loi de pleurer en silence, sans chercher à prévenir par des insinuations peu généreuses l'esprit public contre un homme dont la position est déjà bien assez grave par elle-même. Cette observation, nous ne l'eussions même pas faite, si la défense eût le moins du monde tendu à prouver la non culpabilité de la victime; mais elle présente les faits à peu près sous le même point de vue que les relations les plus authentiques et ne jette pas le moindre doute sur l'existence du complot. Ce point admis, la seule question à résoudre est celle-ci: "Le commandant SLIDELL MACKENZIE s'est-il trop hâté de punir?" Or, comme nous le disions hier, c'est à l'enquête officielle, c'est à la justice à en décider. Jusque-là, le caractère bien connu de M. S. Mackenzie qui réunit, dit-on, la douceur à la fermeté, doit faire présumer que cet officier n'a agi que sous l'empire d'une nécessité absolue. Il faut se rappeler que bon nombre des hommes du bord avaient pris part au complot, que d'un instant à l'autre un mouvement pouvait avoir lieu en faveur des prisonniers, et que dans ce cas il y allait de la vie de tous ceux qui seraient restés fidèles à leur devoir.

L'opinion que nous émettons là, est celle qui prévaut presque universellement; tous les journaux de quelque couleur qu'ils soient, sauf peut-être l'*Union* et les deux ou trois autres feuilles qui marchent à la suite, s'accordent à faire ressortir les impérieux motifs qui ont dû décider le commandant S. Mackenzie à un acte d'une aussi implacable rigueur. La *Gazette des Etats-Unis* de Philadelphie, à propos des observations de l'Union, écrit les lignes suivantes qui nous paraissent pleines de sensibilité ainsi que de raison:

"Il n'est personne qui, au récit de la mort du jeune Spencer, n'ait gémi sur la douleur qui a dû percer le cœur de son père. Pas un père, pas une mère qui n'ait ressenti le désespoir dont cet infortuné doit être accablé; qui ne se soit dit qu'à la première nouvelle il a dû, comme autrefois David, se réfugier dans sa chambre et pleurer, en s'écriant comme le saint roi: "Mon fils, mon fils! pourquoi Dieu ne m'a-t-il point donné de mourir pour toi!" Mais il ne faut pas que cette sympathie si naturelle et si profonde nous emporte jusqu'à être injustes envers un homme qui a su venger l'honneur de la marine et les lois du pays. Une triste expérience a trop souvent prouvé que le fils n'hérite pas toujours de l'honneur de ses parents; et la parenté honorable ou puissante d'un coupable ne doit pas être pour lui un gage d'impunité, ni même d'indulgence."

Les récits les plus authentiques et les plus détaillés des journaux de New York sont parfaitement conformes à celui de notre correspondant; quelques-uns d'entre eux peignent d'une manière assez vive la dernière scène de ce lugubre drame:

"Lorsque tout le monde fut sur le pont, les prisonniers y furent amenés, et on leur déclara que leur sentence allait être exécutée. Small alors s'avoua coupable et demanda pardon avec le repentir le plus sincère au commandant et aux officiers; il adressa ensuite à l'équipage quelques paroles pleines d'émotion, en engageant ses camarades à ne jamais se laisser entraîner hors de leur devoir. Spencer demanda un répit de dix minutes pour lui et ses compagnons, afin qu'ils eussent le temps de se préparer à la mort. On lui demanda s'il voulait écrire à ses parents, mais il refusa. Il reconnut alors sa culpabilité et déclara qu'il aimait mieux voir exécuter sur le champ sa sentence que d'être emmené à terre pour se voir exposé à l'infamie. Le délai qu'il avait demandé, au lieu d'être de dix minutes, fut d'une heure environ; et tout ce temps fut employé par Spencer à demander grâce à Small de l'avoir entraîné, par ses sollicitations, à un crime qu'il allait payer de sa vie. Small refusa longtemps ce pardon; mais enfin sur une dernière et plus fervente prière de Spencer, il consentit à lui pardonner. Quant à l'autre coupable, il restait impassible.

"Quand le délai fut expiré et que tous les lugubres préparatifs furent achevés, un coup de canon donna le signal de l'exécution: trois cordes avaient été fixées à la grande vergue, et tous les matelots en tenaient l'extrémité; au moment où le canon retentit, les trois coupables furent lancés dans l'éternité! Après une heure qui se passa dans le plus religieux silence, les cadavres furent descendus sur le pont où on leur fit leur dernière toilette; puis vers le soir on les jeta dans la mer, le capitaine Mackenzie lisant le service ordinaire en pareille occasion. Cette triste cérémonie achevée, l'équipage poussa trois hourrahs en l'honneur du pavillon américain."

Quatre des marins les plus compromis avaient été mis aux fers immédiatement à bord du *Somers*; ceux qu'on soupçonnait furent laissés libres; mais à l'arrivée du brick à New-York, ils furent tous envoyés aux *fers sur le North-Carolina*. Ils sont au nombre de douze. Il paraît que des writs d'*habeas corpus* ont été lancés en faveur de quelques-uns d'entre eux. En vertu d'un de ces writs, l'un des prisonniers, George W. Warner, aura dû comparaître, le 20 courant, devant le juge Kent; le lieutenant Mackenzie se sera présenté, et nous aurons ainsi bientôt des dépositions qui doivent amener la mise en liberté des prisonniers, ou prouver évidemment leur culpabilité.

THÉATRE D'ORLEANS.—Suivant sa promesse, M. Clay a assisté jeudi soir à la quatrième représentation de *Guillaume Tell*. Son arrivée a été saluée par des hourrahs et des applaudissemens.

Le spectacle de demain présentera le plus vif intérêt: *la Perruche*, ce charmant petit opéra où M. Lecourt est si amusant, *l'Omelette Fantastique* et M. Dessonville jouent pour auxiliaire une comédie nouvelle de M. Scribe, *la Chaîne*.

DIORAMA.—Aujourd'hui s'ouvre le nouveau Diorama de la rue St. Charles: ces tableaux, on le sait, ont été peints par Daguerre lui-même; c'est la meilleure de toutes les recommandations. [Voir aux avis.]

[illegible] rappelons l'attention sur une exposition [illegible] qui a lieu rue de Chartres No. 47. Elle [illegible] un grand nombre d'articles et se vendra [illegible] Avis aux amateurs.

### COUR CRIMINELLE.

Robert Bailey, accusé d'avoir, le 24 du mois dernier, dans un café rue St. Charles, tiré un coup de pistolet sur James McGerty, a été trouvé coupable d'assaut et batterie.

Le jury a rendu un verdict de culpabilité dans l'affaire de l'Etat contre Charles Wetel, accusé d'assaut et batterie commis le [illegible] du courant, à l'encoignure des rues Roffignac et Nouvelle-Levée, sur la personne de M. Christian Sans, ministre protestant.

Le navire à vapeur Columbia, a quitté Boston le 16 courant, il emportait vingt-deux passagers, 11,000 lettres et neuf sacs de journaux.

Le général L. Cass et sa famille sont arrivés à Washington le 21 courant.

BILLETS DE LA BANQUE DES ETATS-UNIS.—Le *Journal de Philadelphie*, du 17 courant, renferme l'avis suivant: "Défiez-vous des billets de la Banque des Etats-Unis, à quelque prix qu'on vous les offre, jusqu'à ce que le résultat d'un fait que nous allons exposer brièvement, soit connu; nous ne mentionnerons pas les noms; cela est inutile.

On sait que des jugements contre la Banque des Etats-Unis ont été obtenus sur des billets jusqu'à concurrence d'environ deux cent mille piastres. Sur cette somme, un jugement, qui en comprend environ la moitié, a été transféré, et avec le jugement les billets qui ont été mis en circulation. Quelques uns de ces billets se sont présentés la semaine dernière au comptoir de la banque pour y acquitter une dette, mais ils ont été refusés sur le motif parfaitement légal que ces billets, aussi bien que les certificats (promissory notes) ne doivent plus circuler que pour mémoire, du moment où on a obtenu jugement en vertu de leur existence. La banque a raison légalement, nous le croyons; mais ce n'est pas à nous de le décider. Le public ne peut [illegible] billets à un signe particulier; il [illegible] pour lui de ne recevoir aucun [illegible] de la banque jusqu'au moment où une liste [illegible] qui ont obtenu jugement, sera publiée; ce qui ne tardera pas à être fait.

M. [illegible] des représentants élus pour la paroisse de St. Martin, vient de donner sa démission pour cause de mauvaise santé; M. Delahoussaye a été nommé au parti locofoco.

SUICIDE.—Un suicide [illegible] a eu lieu à St. Albans, dans le Vermont. Un jeune homme, désespéré de la perte de [illegible] s'est fait un trou dans la glace pour se noyer. Il n'avait sans doute pas [illegible] qui l'avait attendu pour en [illegible] à une aussi funeste extrémité.

### INTÉRIEUR.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)
WASHINGTON, 19 déc.

AU SÉNAT, on ne s'est occupé que d'affaires d'une nature préparatoire, n'entraînant aucune discussion. Un incident s'est élevé à propos du nouvel article du règlement, excluant toutes les réclamations déjà présentées, à moins que ces réclamations ne soient appuyées sur de nouveaux motifs; il a été convenu que le principe de ce nouvel article ne s'appliquait pas aux réclamations qui auraient été présentées verbalement.

La résolution de M. Benton faisant l'objet de l'ordre du jour a été appelée; cette résolution demande une enquête sur les informations qui ont donné lieu aux réflexions du Président, à propos du quintuple traité des 5 puissances Européennes, dans son message au sénat à la dernière session.

M. Archer a dit qu'on ne pourrait pas obtenir, par cette résolution, plus de renseignements que ceux dont le sénat était déjà en possession ou que ceux qui étaient de notoriété publique. M. Benton dit qu'il désirait avoir de l'Exécutif une réponse positive justifiant les allusions contenues dans le message. Il ne sait pas quelle sera cette réponse. Si le Président dans le dilemme où il s'est placé, dit qu'il n'avait d'autres informations que la rumeur publique, il s'est en quelque sorte moqué du sénat en l'engageant à adopter par des raisons insuffisantes, le traité anglais. Le président a cédé à des craintes que lui inspiraient la sainte-alliance en disant qu'elle ferait exécuter elle-même ses lois sur la traite, si nous ne nous en chargions pas nous-mêmes, et lorsqu'il était de l'honneur national de braver de telles craintes; il n'a au contraire engagé le sénat à y céder. M. Archer a pris la défense de l'exécutif dans cette affaire et a demandé à ce que cette résolution fût déposée sur le bureau, mais à la suggestion de M. King, la motion a été modifiée et renvoyée à jeudi prochain. Le sénat s'est ensuite ajourné.

A la CHAMBRE des Représentants M. Gwin a fait de vains efforts pour faire suspendre l'ordre du jour, et faire prendre en considération une résolution pour prendre des informations sur la révolte à bord du brick de guerre des Etats Unis Somers. M. Everett a appelé son bill pour le rappel de la loi sur les faillites, la question pendante étant qu'une seconde lecture en fut ordonnée. Ce sujet a été débattu pendant trois heures sans pour cela faire avancer une décision, lorsqu'une motion a été faite de renvoyer de nouveau le bill avec des instructions pour modifier la loi et comprendre les banques dans son opération. Avant la décision de cette question, sur motion la Chambre s'est ajournée.

Le fleuve a monté de huit pieds en quinze jours vis à vis le Bayou Sarah.

RAIL ROAD.—Nous lisons dans le Bayou Sarah *Ledger*: Le rail road de Ouest Feliciana, est en pleine opération, les chars traînés par une excellente machine font constamment les voyages entre Ouest Feliciana et Woodville, et à en juger par la grande quantité de coton qu'ils apportent ici pour être expédié par nos steamers et par les marchands dont ils sont chargés, la compagnie ne peut manquer de faire de grands bénéfices.

On lit dans la *Gazette des Attakapas* du 24:

Il a été trouvé près du cimetière et remis à un honorable fonctionnaire de cette ville, une lettre anonyme à son adresse, l'engageant à se tenir sur ses gardes, attendu qu'une révolte devait avoir lieu, dans cette paroisse et les paroisses voisines, à Noël ou au Nouvel An.

Nous avons mille raisons de croire avec l'honorable fonctionnaire dont il s'agit, qu'il n'y a, au fond de cette lettre, rien qui doive nous alarmer. Nous pensons qu'elle est l'œuvre de quelque mauvais plaisant ou bien de quelqu'âme craintive qui aura voulu provoquer ainsi de la part de l'autorité des mesures de sûreté à l'approche et durant les jours de fêtes. Mais il n'en est pas moins vrai que, recommande l'anonyme, on doit se tenir sur ses gardes. On ne se repent pas d'une précaution inutile.

Les habitans doivent constamment surveiller de très près leurs ateliers, et les démarches des êtres à l'allure équivoque qui rôdent dans les campagnes. Il en est dont les principes insensés et les intentions coupables, peuvent un jour se traduire en actes, en complots criminels.

C'est ici le lieu de recommander de nouveau avec instance, aux autorités que cela concerne, de tenir strictement la main à l'exécution de la loi qui oblige tout propriétaire d'esclaves à avoir un économe par chaque trente esclaves. Nous ne craignons pas de dire que, si l'on avait un jour à réprimer ici quelque folle tentative de révolte, on devrait l'attribuer, en partie, à cette inobservance d'une loi dictée par la plus sage prévoyance.

Quelques journaux des campagnes de la Louisiane, ont émis l'opinion que la récolte de sucre cette année serait de beaucoup moindre que celle de l'année dernière, nous avons pensé que des perquisitions pour assurer ce fait ne seraient pas perdues, et n'ayant que le bien public en vue, nous avons pris toutes les informations à cet égard, et nous donnons aujourd'hui un aperçu statistique, ou tableau comparatif de la récolte des deux années.

| | 1841 | | 1842 |
|---|---|---|---|
| Mr. A. D. | 110 boucauts | | 160 bts. |
| " D. C. | 70 | " | 145 |
| " B. L. | 45 | " | 80 |
| " C. L. | 32 | " | 60 |
| " W. P. | 40 | " | 96 |
| " J. T. | 45 | " | 95 |
| " N. D. | 57 | " | 110 |
| " D. D. | 40 | " | 80 |
| " T. B. | 26 | " | 45 |
| " T. J. | ..melasse | | 95 |

[Créole de St. Martinvil.]

INCENDIE.—On lit dans le *Patriot* de Lafourche-Intérieure du 24 décembre:

Samedi soir, 17 du courant, le feu s'est déclaré à Thibodeaux, sur la levée dans un magasin occupé par M. Benedict Gaubert. En voici les détails tels que nous avons pu les obtenir.

Un des deux associés étant malade, se chauffait à un poêle de petite dimension que l'on avait monté dans la chambre du fourbier adossée au magasin. La chaleur du tuyau, qui sans doute n'était pas assez séparé du toit, suffit pour enflammer les bardeaux. Le malade n'ayant alors avec lui qu'un négrillon, ne s'aperçut du mal que lorsque la fumée comprimée par le toit pénétra dans sa chambre. Incapable par sa maladie, de monter sur la maison, et du reste n'ayant pas d'eau à portée, il ne put qu'appeler au secours. Le cri d'alarme fut d'abord répété par des nègres qui étaient sur la levée, de l'autre rive du bayou.

Avant que les secours pussent arriver, le progrès des flammes était tel qu'il fallait songer à sauver les marchandises, enfin toute la population fut rassemblée; à elle se joignirent les planteurs des bords du bayou avoisinant Thibodaux et amenant tous leurs esclaves.

Le feu ne put être maîtrisé qu'après qu'il eut consumé plusieurs maisons. Les flammes ont été arrêtées d'un côté par une grande bâtisse neuve en briques, et des trois autres côtés par les rues et la destruction de baraques.

Les îlets environnants ont couru de grands dangers.

On croit que la perte totale est d'environ $20,000, marchandises et propriétés.

### EXTÉRIEUR.
### TEXAS.

Par le navire à vapeur Neptune, arrivé hier en ville nous avons reçu des journaux de Houston et Galveston jusqu'au 26 du courant.

Nous lisons dans le *M. Star* de Houston, du 26:—Nous apprenons par une personne, arrivée ici vendredi dernier de Washington, que les représentants de toutes les tribus indiennes, à l'exception des représentants des Commanches, sont arrivés au petit village de Waco et qu'ils sont prêts à faire un traité avec le gouvernement. Les représentants des Commanches sont attendus à Waco d'un moment à l'autre.

—Quelques membres du Congrès mécontents du changement du siège du gouvernement, ont fait tous leurs efforts pour rompre le quorum en se retirant de Washington, mais malgré leur départ, le Congrès s'est encore trouvé en nombre suffisant et est entré en session. Le 9 du courant, M. Scurry a introduit un bill pour rappeler la loi du tarif et déclarer libres tous les ports du Texas, ce bill a déjà subi sa seconde lecture; il ne sera cependant pas adopté, on présume que le tarif restera tel qu'il est, seulement les droits sur le fer et sur le sel seront diminués. Rien d'important ne sera fait au Congrès jusqu'au 20: après cette époque, les questions du tarif, du recensement et de l'établissement du siège du gouvernement seront soumises à la discussion des deux chambres.

—L'armée qui compte 800 hommes, sous les ordres du général Sommerwell, est parti de Rio Frio le 29 du mois dernier pour se rendre à Lorado, sur le Rio Grande: on dit que les soldats ont de bons chevaux et sont animés des meilleures intentions. Le général Sommerwell dans son rapport au département de la guerre, dit qu'il s'avancera à marches forcées et qu'il atteindra Lorado en cinq jours. Le *Civilian* dit à ce sujet: les premières nouvelles que nous recevrons, nous apprendront enfin une bataille.

—Il est question d'imposer un droit sur tous les vins français importés au Texas après le 15 février prochain.

—Le major Reilly, ancien chargé des affaires aux Etats-Unis est arrivé à Houston le 22 du courant, venant de Washington. Ce diplomate apporte la nouvelle que le traité entre le Texas et les Etats-Unis allait être soumis au sénat pour être ratifié.

—On a appris par une personne de Victoria, qu'un établissement de Mexicains, connu sous le nom de New Bahia, et mieux encore sous celui de Carlos Rancho, a été détruit, il y a quelques semaines, par un détachement de volontaires de Victoria ayant à leur tête le capitaine J. Owen. Il paraît que ces Mexicains avaient manifesté des dispositions hostiles envers les Texiens et que l'on craignait quelque trahison de leur part. Les citoyens de Victoria se sont organisés en compagnie et sont allés camper près du Rancho. Ils envoyèrent alors un parlementaire aux Mexicains, les engageant à évacuer immédiatement la place, eux et leurs familles, s'ils ne voulaient y être contraints par la force. Les Mexicains se retirèrent à Matamoros, et là ils portèrent des plaintes aux autorités qui leur promirent d'envoyer un détachement de soldats à Victoria pour punir les Texiens, mais jusqu'à présent il n'a encore été rien fait à cet égard.

—Un marchand de Galveston ayant appris que le collecteur de la Douane de Matagorda prenait en paiement de droits les billets de l'Echiquier, au pair, tandis que le collecteur de Galveston, ne tient ces billets qu'à un escompte de 50 pour cent, expédia une cargaison de marchandises de Galveston à Matagorda, et après avoir payé en entier les droits avec des billets de l'Echiquier, il revint avec ces marchandises à Galveston, de cette manière il réalisa 25 à 30 pour cent de bénéfice.

—Le bruit courait que les Indiens Apache avaient renouvelé leurs déprédations dans différens établissements Mexicains, près de Chihuahua. Si cette nouvelle est vraie, cette partie du pays favorable à l'armée pourra bien changer de sentiments.

Le bateau à vapeur Lafitte qui était à peu près neuf, s'est perdu sur la côte, en allant à l'embouchure de la rivière Brazos à Galveston. La mer, étant devenue grosse pendant la traversée du Lafitte, a fait ouvrir quelques voies d'eau, et malgré tous les efforts de l'équipage, le bateau a été jeté sur la plage. Il y avait à bord 319 balles de coton et quelques cuirs. Le Lafitte était construit en bois de cèdre et de chêne blanc. La perte s'élève à plus de de $20,000.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)
HAVANE, 24 décembre 1842.

Les navires espagnols capturés par les nègres d'Haïti ont été relâchés par le président Boyer, et sont arrivés, il y a quinze jours, dans notre port. C'étaient la polacre Golondrina, capitaine Fabregas, et le mistic Carmen. Voici maintenant les faits de cette étrange affaire: les deux bâtimens naviguant à une petite distance furent hélés par une corvette haïtienne et sommés par un coup de canon à poudre de mettre en panne; sur le refus du capitaine d'obtempérer à cette demande on leur tira un second coup de canon, mais à boulet. Ne voulant pas s'exposer à des conséquences graves, ils se laissèrent aborder et amener à bord de la corvette où ils furent retenus; et leurs navires, sous le commandement de nègres, entrèrent bientôt au Port-au-Prince. Le grand émoi parmi la population et ordre de la part de Boyer, de mettre aux arrêts le commandant de sa corvette, qui s'était, à son grand déplaisir, rendu coupable d'un acte aussi criminel. Dans l'absence du consul espagnol, le consul de France offrit son intervention aux capitaines et obtint d'abord leur liberté, la restitution des navires et comme indemnité de tout ce qui avait été volé par les nègres, (entre autres 50 onces d'or appartenant à l'un des capitaines) la somme de $3000, réservant au gouvernement espagnol de demander telle réparation qu'il jugera convenable pour l'insulte faite à son pavillon. Le président Boyer a adressé au gouverneur Valdés une dépêche d'une longueur démesurée, dans laquelle il ne néglige rien pour montrer, qu'il désapprouve entièrement la conduite du commandant de sa corvette, qu'il nourrit les sentiments les plus bienveillants pour le gouvernement espagnol et se déclare prêt à faire tous les sacrifices pour rétablir la bonne harmonie entre les deux pays. L'expédition partie d'ici et de St. Jago est toujours sur les côtes de St. Domingue, et on ne sait rien des instructions qui ont été données à son chef.

### SALSEPAREILLE DE SAND.

☞ Perte de l'appétit, indigestion, dyspepsie aigreurs, gastrites ou inflammation de l'estomac, toutes ces maladies proviennent de la même cause; c'est-à-dire de la bile: viennent ensuite l'acidité de l'estomac, les vents, les oppressions après les repas, oppression du précur, maux de tête et nausées, sensations, et une quantité d'autres dérangements de la santé connus seulement de la personne qui en souffre. Pour toutes ces maladies un nouveau remède a été offert au monde. La salsepareille de Sand entièrement composée de végétaux dont l'effet particulier est de se mêler à la circulation du sang et de venir ainsi en contact avec les germes de toutes les maladies. Son influence se fait ressentir sur toutes les parties du corps, et opère une réaction générale. Le santé alors succède à la débilité et à la maladie.

Pour preuve de sa valeur et de son efficacité, voir les certificats publiés journellement dans les différens journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par R. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau au bas, rue St. Charles, No. 19:

et aussi chez SICKELS & Co., 30, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. 61, rue de Chartres. Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

☞ IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

### MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant de $4 50 par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 38 onces de pain pour dix cents, à partir de lundi, 2 janvier. Les pains de seconde qualité devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 47 1/2 onces.
Nouvelle-Orléans, le 30 décembre 1842.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 30 décembre 1842.

Ainsi qu'on pourra le voir dans les remarques que nous faisons plus bas, il y a eu plus d'activité dans les affaires. Les arrivages de produits, à l'exception de ceux en sucre et en coton ont été peu abondans, à cause du peu d'eau dans les rivières des hauts.

Nous n'avons rien de spécial à signaler dans les affaires monétaires, le taux du change est assez élevé, mais les traites, quoiqu'offertes en abondance, s'enlèvent facilement, ce qui prouve la bonne condition du marché.

Le fret est toujours très ferme, il est impossible de trouver des engagements complets à notre dernier taux: l'opinion générale est que les prix prendront encore faveur.

Après avoir eu de la pluie jusqu'à mercredi, le temps s'est obscurci et est devenu tout à coup très froid. Le fleuve est toujours au même niveau.

COTON—Arrivé depuis le 27 du courant, de Louisiane et Mississippi 17,306 balles; Tennessee et North Alabama 1,215; Arkansas 329: Ensemble 21,850 balles: Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 9,040 balles; Havre 8,422; Marseilles 693, la Havane 419; New York 113; Boston 2,155; Philadelphie 10. Ensemble 20,906 balles. Ce qui augmente le stock de 944 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 145,012 balles.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1842 Septembre 1er. Stock en mains, | | 4,425 |
| Reçu depuis trois jours, | 21,850 | |
| Antérieurement, | 410,067 | 432,337 |
| | | 436,762 |
| Expédié depuis trois jours, | 20,906 | |
| Antérieurement, | 263,027 | 281,033 |
| Stock en mains | | 155,012 |

A notre revue de mardi dernier, nous avons dit que le marché était très calme à sa clôture, et qu'une baisse de 1/4 cent avait eu lieu dans toutes les descriptions au-dessous du bon courant. Depuis lors, l'aspect du marché ne s'est pas amélioré. Quoiqu'une grande quantité de transactions aient eu lieu sans baisse, les prix sont cependant irréguliers. Les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent ensemble à 17,000 balles, savoir: 5,5 0 mercredi, 5,000 hier et 6,500 aujourd'hui.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
*Louisiane et Mississippi.*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 4 à 5 |
| Ordinaire, | 5 1/4 à 5 3/4 |
| Bon ordinaire, | 6 à 6 1/4 |
| Bon ordinaire et petit courant, | 7 à 7 1/4 |
| Petit courant et courant, | 8 à 8 1/4 |
| Bon courant, | 8 3/4 |

TABAC—Depuis notre dernier rapport, les ventes ne se sont composées que de quelques petits lots reçus dans les premiers jours de la semaine. Les prix sont toujours très fermes à 2 1/4, 2 1/2, 3 à 4 1/4 et à 5 1/4 pour le beau courant. Hier il nous est arrivé environ 200 boucauts qui ne sont pas encore inspectés. Ainsi que nous l'avons déjà dit, une grande partie des arrivages de cette saison a été classée secondes, et comme il est présumable que cette qualité abondera; les prix portent bien être affectés, tandis que ceux des croisés et premières prendront faveur; les qualités étant comparativement très rares et étant en bonne demande.

Arrivés depuis le 27 du courant, 252 boucauts: Expédiés dans le même espace de temps pour Curaçao 1 boucauts, New York 36; Boston 122: Ensemble 152.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1842—Septembre 1, Stock en main | | 2255 |
| Reçu depuis trois jours, | 252 | |
| Antérieurement, | 4,861 | 5,113 |
| | | 7,368 |
| Expédié depuis trois jours, | 152 | |
| Antérieurement, | 5,433 | 5,585 |
| Stock en mains | | 1,783 |

SUCRE—Bien qu'il ne se soit pas manifesté une grande animation sur le marché depuis notre dernière revue, il s'y est fait passablement d'affaires et nos derniers prix se sont maintenus très fermes. La demande a principalement lieu pour les marchés de l'Ouest, dans les qualités cotées de 3 3/4 à 4 1/4. Nous laissons toujours subsister nos derniers cotes, c'est à dire de 3 à 5 les qualités extrêmes. Nous n'avons eu connaissance d'aucune vente sur habitation.

Les sucres de la Havane ne sont toujours pas mieux demandés: bruns à 6 1/2; blancs 9 1/2 à 10.

MÉLASSE—Il n'est survenu aucun changement matériel sur le marché depuis notre dernière revue. Les arrivages sont toujours abondans, et plus le stock augmente plus les détenteurs sont désireux de vendre. Nous cotons aujourd'hui de 17 à 18, pour des bons barils en chêne et cyprès. Aucune vente sur habitation à signaler.

FARINE—A notre revue de mardi dernier, nous avons laissé le marché très ferme, depuis lors les transactions ont été très actives, ce qui ne laisse à présent qu'un stock très faible à bord des chalands en débarquement. Mercredi un lot de 700 barils et un autre de 400 ont été vendus pour l'île de Cuba, à $4. Après cette époque les arrivages ne s'effectuant pas, les détenteurs ont réussi à obtenir une hausse de 12 1/2 à 25 cents par barils. A l'époque où nous avons quitté le marché il était très ferme à $4 12 1/2 et $4 25.

PRODUITS DE L'OUEST—Depuis notre dernier rapport, l'aspect du marché aux provisions s'est décidément amélioré, une plus grande activité a régné dans les affaires, dans l'appréhension où l'on est que la navigation des rivières des hauts sera sous peu interrompue par les glaces. Ces craintes ne sont pas sans fondement, car d'après les dernières nouvelles que nous avons reçues de l'Ouest, l'Ohio n'est probablement plus navigable à l'heure qu'il est. Cette circonstance a naturellement donné de l'impulsion aux affaires, et les détenteurs ont opéré à nos prix en plein, n'ayant aucune crainte d'accumuler leur stock en ce moment.

Le porc nouveau est [illegible] demandé. [illegible] porc prime de $5 50 à $5 75; M. O. $7 à $7 25; P. O. $4 50. Le vieux se vend par petite quantité à $7 75 et $8; prime $4 50; P. O. $3 50. Bœuf, également en bonne demande à $10 en barils; demi-barils $5 50; prime $7 à $7 25.

La graisse a pris faveur, on demande aujourd'hui 6, prix auquel quelques lots ont changé de mains. Le bacon est calme, Jambons 7 1/2, plats côtes 3 1/4, épaules 3.

WHISKEY—Cet article est en bonne demande. Le rectifié se vend librement 20 cents en lots. Le marché est abondamment pourvu.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Sans changement.

Toile d'emballage de l'Ouest 12 1/2 à 18, comptant, 11 1/2 à 14 1/2 à termes; de de l'Inde 12 à 16 selon les conditions et les qualités; Cordes du Kentucky 5 à 6 1/2.

CAFÉ—Très calme à nos dernières cotes.

SEL—Cet article est toujours en bonne demande. La plus grande partie des derniers arrivages ayant déjà disparu du marché; les détenteurs ont encore réussi à obtenir une hausse, principalement pour le fin de Liverpool, qui est très rare. Depuis notre dernier rapport, il n'y a eu qu'un seul arrivage, consistant en 2,680 sacs, dont moitié a déjà été vendu à $1 35 le gros à $1 50 le fin. Deux cargaisons des îles Turques sont toujours à flots non vendues. Nous cotons comme suit: le prix en magasins, Gros $1 25, fin $2 25 à $2 37 1/2.

CHANGE—Sans changement.

CHANGE A L'INTÉRIEUR.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sterling de | | 4 1/2 à 5 | de prime. |
| France, | | 5 1/2 à 5 55 | do. |
| New-York, | 60 jours de vue | 2 1/2 à 2 1/4 | d'escompte. |
| | Checks, | 1 à 1 | do |
| Philadelphie | 60 jours de vue, | 2 à 2 1/2 | do |
| Do | à vue | pair à 1 | do |
| Boston | 60 jours | 2 | do |

FRET—Le fret pour l'étranger est très ferme à nos cotes ci-après, quelques capitaines refusent d'engager à ce taux. Ils demandent une hausse.

FRET.

| | | |
|---|---|---|
| Coton pour Liverpool | 5/8 | |
| Do de Havre, | 1 1/4 | |
| Do de New York, | 5/8 | par livre |
| Do de Boston, | 5/8 | do. |
| Tabac pour Cowes, | 60 à 00 | |
| Do de Londres directement, | 60 à 63 | |
| Do de New York, | p. 11 à 00 | |
| Do do Boston, | 00 à 00 | |
| Do do Philadelphie, | 0 à | 01 |

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

| | | |
|---|---|---|
| Billets du trésor des Etats Unis. | | |
| Ceux de $1000 | à pr. ct d'escompte | |
| do 500 | do | |
| do 50 et 100 | pair à | do |
| Billets de la Banque Consolidée | 17 à 19 | p.c. escompte |
| do Citoyens | 19 à 18 | do |
| do Améliorations | 44 à 50 | do |
| do Atchafalaya | 70 à 73 | do |
| do Exchange | 53 à 57 | do |
| do Orléans | 53 à 57 | do |
| do de la 1re Municipalité | 9 à 11 | do |
| do 2de do | 12 à 15 | do |
| do 3me do | 10 à 11 | do |
| do Alabama | 18 à 25 | p. cent |
| do Kentucky | 3 à 3 | do |
| do Tennessee | 0 à 0 | do |
| do Ohio | 0 à 0 | do |
| do Illinois | 00 à 00 | do |
| do Indiana | 0 à 5 | do |

### COMMERCIAL ETRANGER.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]
La Havane, le 24 décembre 1842.

Il n'est survenu que peu de changements sur notre marché. Le stock de sucre de l'année dernière diminue graduellement, on l'évalue aujourd'hui à 40 ou 50,000 caisses. Il n'y aura pas de sucre de la nouvelle récolte en vente jusqu'à ce que les affaires aient tout à fait repris. Les nouvelles que nous recevons d'Europe, nous sont très favorables, il est probable que les prix de cette année seront plus élevés que ceux de l'année dernière. Les sucres sont cotés comme suit: bruns de 3 à 4 réaux, jaunes de 4 1/2 à 5 1/2, blancs 7 à 8. Il n'y a pas du tout de demande de café, le stock s'accroît tous les jours, il n'est en grande partie composé que de qualités inférieures. Les troisièmes se vendent de 4 3/4 à 5 1/4, secondes 6 1/2 à 7, primes 7 1/4 à 7 3/4. Le taux du fret a fléchi: Angleterre £1 17/6. Nord £2 15. Traites sur Londres 11 1/2 pour cent de prime, New York 4 à 5 pour cent de prime, Nouvelle Orléans nominales.

Les transactions en produits américains n'ont pas été très étendues, la graisse se vend par lots moyens de 10 3/4 à 11 1/2 selon la qualité, la dernière vente était de l'Ohio à $15. Il y a 3,800 barils en ville, farine de $16 1/2, 260 barils de l'Alabama ont obtenu ce prix à 1, 2 et 3 mois. Pas d'arrivages de la Nouvelle Orléans depuis l'Emporium; entré le 10: Le brick Th. Street, les goélettes Belle et Hero, sont partis le 21, la Clorinda et la T. W. Huntington partiront probablement aujourd'hui si les vents le permettent.

Nos dernières dates d'Europe sont du 15. Le steamer anglais est parti d'ici le 21 pour l'Angleterre.

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navires Kentucky, Jones, Boston, — Harrod & Darling
Caledonia, Varney, Havre, — Muse & Gibney
Canton, Otis, Marseilles, — B & J P Whitney
Goodwin, Davis, Liverpool, — B Nicholson
Brick Nanchez, McFarland, Vera Cruz, — J Alexander
Russian, Simpson, Rio de Janeiro, — B. & J. P. Whitney
Bourne, Bradley, Philadelphie, — T & B Toby & Bogert
Antares, Hatch, Havane, — J Alexander
Goel. Ceylon, Smith, Port La Vacca, Texas, — Burell & co
Steamer Fulton, Haley, Apalachicola, — Capt

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Adriatic, Sprinkle, des Passes, avec le barque Faithian.
Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes, avec les goels. Bellert Eaxes.
Barque Faithian, Allen, de Norfolk.
Goel. Belle, Roach, de la Havane.
Goel. des E. Unis Essex, Wolf, de Tampa Bay.
Navire à vapeur Neptune, Rollins, en 30 heures de Galveston.
Steamer Telegraph, Caldwell, Bayou Bartholomew.
" Sultana, Hund, Vicksburg.
" Tippecanoe, Smolar, Shreveport.
" Elizabeth, Miller, Bayou Bartholomew.
" Buck Eye, Smith, Ouachita.
" South Western, Cheatham, Shreveport.
" Robt. T. Lytle, Ludwick, Shreveport.
" Lady of Lyons, Payne, Memphis.
" Belle des Attakapas, Johnson, Nile, Iberia.
" Water Witch, Johnson, Nashville.
" Edna, Elliot, Vicksburg.

MEMORANDA.
Ports de la côte.

Richmond, 17 déc.—Arrivé, brick Orleans, Nouvelle Orléans.
Philadelphie, 19 déc.—Arrivé, brick Chatles, N. Orléans.
Rio Janeiro, 1 nov.—En charge pour la N. Orléans, nav. Louisiana, Dewhurst; nav. Charlemagne, Packard, partant sous trois jours.
Boston, 17 déc.—Expédiée, barque Merlin, Marshall, N. Orléans.

☞ AVIS.—Les navires Espindola, Henry, et Chatam pour Liverpool, seront expédiés aujourd'hui. Les chargeurs sont invités à apporter leurs manifestes de bonne heure. Les sacs aux lettres seront fermés à 3 heures P. M.
31 déc — [illegible] Commune.

### COLLÈGE DE SPRINGHILL.

LES anciens amis de cet établissement sont respectueusement informés que les classes recommenceront le 15 janvier prochain, sous une nouvelle administration. M. Portier, évêque de Mobile, qui dirigera par lui-même les études et l'économie domestique du collège, promet aux pères de famille, qui voudront lui confier l'honorable soin de leur éducation, et les parents qui pourront compter sur ses soins, son zèle et sa persévérance, et que rien ne sera négligé pour assurer les progrès des élèves qui lui seront confiés.

CONDITIONS.

1o. Pour l'année scolastique, du 15 janvier au 21 novembre, blanchissage, papier, plumes et encre, payables d'avance et par semestre, en espèces, $200 00
2o. Les nouveaux élèves paieront en entrant pour lois de lit, matelas et oreiller, 10 00
3o. Les arts d'agrément, l'abonnement au médecin, les remèdes, les livres classiques et l'habillement sont à la charge des parens.
4o. Les parens qui désirent que le Collège fournisse à leurs enfans linge, chapeaux et souliers, déposeront entre les mains du procureur une somme de 40 00
dont il leur sera tenu compte.
31 déc—10t

## VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE—No. 5432—Hunt & Lewis vs. Varnum Sheldon—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le jeudi 12 janvier 1843, à midi,

Un certain jugement rendu par l'honorable Cour de District en faveur de Varnum Sheldon contre la Compagnie et Banque du Canal, pour la somme de $1,000 aujourd'hui en appel. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
L. A. DUCROS,
31 déc—3 en 10j. Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 4,159—M. & B. Mullen vs. James Marshall—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, mardi 31 janvier 1843, à midi, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre faisant actuellement partie des Communes de cette ville, désigné par le No quatre, de l'îlet 60, au plan dressé par Joseph Pilié, daté du 30 Nov. 1840 et annexé à un acte passé par Félix de Armas, le 21 Décembre 1840; ayant le dit lot mesure française 60 pieds de face à la rue Franklin, 60 de face à la rue Tremé, et 150 de profondeur; mesure anglaise. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
31 déc—3en30j Shérif de la Cour de Commerce.

L. O. Hillgsberg vs. Th. Lanaux.
COUR DE PAROISSE—No. 14358—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 6 février 1843, à midi, la moitié indivise de:

Quatre certains lots de terre situés au faubourg Washington, quartier Daunoy, désignés par les Nos 11, 12, 13 et 14 de l'îlet No. 15, sur le plan dressé par Joseph Pilié, le 9 février 1835, par J. seph Pilié, voyer de la ville et déposé à la requête de la Compagnie des Architectes en l'étude de F. de Armas, notaire, et mesurant ainsi qu'un plan particulier dressé par D'Hemécourt, architecte, sous la date du 20 août 1838, et annexé à un acte passé devant le dit notaire, en date du 2 septembre 1838. Lesdits terrains sont faisant face à la rue St. Ferdinand et mesurent, savoir: les Nos. 11, 12 et 14 chacun 28 pieds 6 pouces, et le lot No 13, 26 pieds 7 1/2 pouces sur la rue St. Ferdinand, entre les rues Morales et Plaquemine, sur 131 pieds 6 1/2 pouces chacun de profondeur, mesure française. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
30 dec—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Vve. M. C. Saes, exécutrice testamentaire de M. C. Saes.
COUR DE PAROISSE—No. 15,391—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 2 février 1843, à midi, la propriété et les actions ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé dans cette ville, rue de la Levée, entre les rues St. Louis et Conti, mesurant 18 pieds 2 pouces face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces, mesure française, ensemble avec le magasin en briques à étages qui est construit sur le dit terrain, borné d'un côté par la propriété de J. Hopkins et de l'autre par celle de Jean St. Avid. Aussi, 71 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
30 déc—3 en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5532—La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, vs. La Compagnie d'Assurance Commerciale.

En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi, 21 décembre 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé au faubourg de Marie, dans la seconde Municipalité de cette ville, et désigné par le No. [illegible] au plan [illegible] daté du 16 janvier 1834 et annexé à un acte de vente au rapport de Charles de Armas, de son vivant notaire en cette ville, le 17 octobre 1835—Ledit lot mesurant trente un pieds, huit pouces face à la rue Julie, sur cent pieds de profondeur, mesure américaine.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
23 nov—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE.—No. 5,439—La Banque des Artisans et des Commerçans vs. Eliza Snow—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 31 décembre 1842, à midi,

Vingt actions du fonds capital de la Banque des Artisans et des Commerçans, saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
L. A. DUCROS,
19 déc—3 en 10j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 5,440—La Banque des Artisans et des Commerçans vs. Ann Lee—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 31 décembre 1842,

30 actions du fonds capital de la Banque des Artisans et Commerçans, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
L. A. DUCROS,
19 déc—3t en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

John McDonough vs. Michael Newell & Tos. Connolly
COUR DE PAROISSE—No. 16299—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu sur les lieux, No. 21 Nouvelle Levée, samedi le 31 décembre 1842, à 10 heures du matin,

Un lot d'étagères, &c. saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
30 déc—3 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société de commerce sous les noms de John et Lubin Garnier est dissoute de ce jour par consentement mutuel. Monsieur L. Garnier est seul chargé de la liquidation de la dite société.

M. L. Garnier continuera en son nom et pour son propre compte, les mêmes affaires que celles que faisait la société J. & L. Garnier.
Nouvelle-Orléans, le 31 Décembre 1842.
31 déc.—6 J. & L. GARNIER.

LA société connue en cette ville sous la raison Picot & Co. est dissoute de ce jour, par consentement mutuel—J. F. Laville, l'un des associés qui continuera les mêmes affaires, reste seul chargé de la liquidation de la maison, et comme tel fera usage de la signature sociale.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1842.
F. LAVILLE,
31 déc—4 2p A. PICOT.

TABLEAUX RARES ET DE PRIX,
Qu'on peut voir gratis.

UNE belle collection de Tableaux à l'huile, rares et de valeur, est maintenant exposée au No. 47, rue Chartres et peut être vue de 9 heures A. M. à 9 heures P. M. Cette collection, se composant d'originaux de valeur des maîtres les plus célèbres de l'école hollandaise, sera vendue à l'encan à laquelle elle est exposée par M. Barnett Sr. encanteur, le jeudi 5 de janvier 1843, à 4 heures P. M.

Le public est invité à venir voir cette collection
31 déc.

PERDUE—Une BAGUE en or, dite chevalière, avec inscription à l'intérieur: L. A. 9 Novembre 1841. La personne qui aurait trouvé ce bijou est priée de le rapporter au bureau de cette feuille, où elle recevra une récompense libérale. 31 déc—3

CAFÉ de la Havane—100 sacs café de première qualité, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras,
31 déc. encoignure Magasins.

Thomas Barrett vs. ses créanciers et les créanciers de Thos. Barrett & Co.—No. 10,838.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge.

Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de Thomas Barrett et ceux de Thomas Barrett & Co., ait lieu pardevant H. B. Cenas, notaire public, le 1er. février 1843, à 10 heures A. M. pour prendre en considération, délibérer et donner leur opinion sur les affaires soumises à eux par le syndic dans la pétition par lui enregistrée le 29 décembre 1841.

Par ordre de la Cour,—Bureau du Greffier.
Nlle-Orléans, le 29 décembre 1842.
ARMAND PITOT,
31 déc—3t en 30j Greffier.


### ETRENNES.

B. O. VIGNAUD—No 41, rue de Chartres,
VIENT de faire l'ouverture d'un joli assortiment d'articles de fantaisie et de jouets d'enfants pour étrennes, qu'il vendra à des prix très modérés.

JOUETS D'ENFANTS.
Orgues à figures dansantes, poupons, poupées habillées, poussins, boîtes de services à déjeuner et à dîner en porcelaine, en fayence et plaqué de toutes grandeurs, boîtes, cuisines, portes-liqueurs, jouets divers en boîtes, boîtes de broderies, peintures et dessin, jeux d'adresse, etc. et pistolets, quilles, billards, malles de jeux assortis, train d'artillerie, arbalètes, fusils, sabres, trompettes, &c.

EBENISTERIE.
Tables à ouvrage, guéridons, lavabos, toilettes, chaises, fauteuils, bureaux, commodes, secrétaires, bibliothèques, consoles, petits lits, tables, sofas et autres, &c. &c. de toutes grandeurs, en palissandre, acajou et laqué.

ECAILLE ET PALISSANDRE.
Guéridons, tables à ouvrage, boîtes à ouvrage, nécessaires à odeurs, à bijoux, à aiguille, à mouchoirs, à gants, à porte-monnaie, liquidiers, corbeilles, sacs, cabas, vide-poches, porte-bobines, étuis à aiguilles, porte-cigares, secrétaires pour dames, nécessaires à musique, boîtes à jeux, boîtes de couleurs, &c. en verre, écaille et palissandre richement incrustés.

PORCELAINES ET CRISTAUX.
Verres d'eau, tête à tête, veilleuses, coupes, corbeilles, flacons, portes-fleurs, vide-poches, boîtes à poudre, jardinières, flacons et couteaux à sujets, bonbonnières, garnitures de cheminée et déjeuners, &c. en porcelaine, décors riches et cristal blanc et de couleur.

PLAQUÉ.
Portes liqueurs, portes huiliers, sucriers, beurriers, cafetières, coquetiers, corbeilles à gâteaux, plateaux, chandeliers, bougeoirs, lampes, veilleuses, petits-plumes, presse-papiers, encriers, candélabres, &c.

EN MAGASIN:
Un grand assortiment de meubles et glaces françaises qu'il vendra à bas prix. 24 déc

MR. L. A. BARBARIN de la maison L. A. & W. Barbarin No. 70 rue de Chartres, arrivant de France, par le navire Taglioni, a apporté avec lui les marchandises suivantes:
Paletots, — Habits,
Redingottes, — Chapeaux.
De dernière mode parisienne.
Un choix de gilets soie et cachemire, simples et croisés.
Bretelles soie de toutes couleurs.
Gants de chevreau blanc, couleur et noirs.
Un assortiment de cravattes et écharpes de soie couleur et de satin noir.
Draps et casimirs noirs et couleurs.
de de billards.
Articles militaires.
Broderies en or et en argent, pour les armées de terre et de mer des Etats-Unis, telles que:
Pattes d'épaulettes
Collets de lieutenants et de midshipmen.
(Grenades, etc.)
Tout ce qui constitue l'armement, comme:
Schacko, épaulettes or et argent, cordes à fourage, aiguillettes or et laine et mêlées,
Epées, coutelas, marins,
Sabres de marine dorés mat, fins,
Sabres-poignards,
Briquets
Baudriers et demi baudriers, etc., etc.

MM. L. A. & W. Barbarin offrent ces marchandises toutes fraîchement déballées, et espèrent du public le patronage qu'ils en ont toujours obtenu. 19 déc

HABILLEMENTS FRANÇAIS,
Très soignés et à bon marché, importés et à vendre par
BATAILLE & BIGEY,
86, Rue de Chartres.

EN outre des marchandises arrivées pour les soussignés par le navire Clinton, ils reçoivent en ce moment par le navire Hudson, un assortiment d'effets de mode pour l'Hiver, savoir:
Redingottes drap noir et de couleur, drap très fin,
Habits, do do
Paletots, drap ratiné, Pilote et Castor, forme nouvelle
Pantalons casimir et satin noir,
do casimir, cotelés, et rendu de toutes couleurs,
do do do 1/2 saison,
Manteaux à la mode,
Robes de chambre, do doublées soie et laine,
Gilets cachemire, croisés et à schal,
do satin, casimir, velours, &c. croisés et schal,
Cravattes noire en satin, gros grains et taffetas, de 5/4 7/8 et 3/4.
do fantaisies, longues et carrées, ce qu'il y a de plus nouveau,
Chemises françaises de toutes qualités,
Gants, foulards, bretelles, brosses, parfumerie, parapluies, &c.
Chapeaux soie et castor, formes nouvelles, en gros et en détail.
6 pièces drap français superfins, à vendre au prix contant.
12 nov. BATAILLE & BIGEY, 86, rue de Chartres.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, MODES, NOUVEAUTÉS, BIJOUTERIE ET HORLOGERIE,
De Paris.
Rue Conti, No. 40, encoignure passage de la Bourse
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il fera l'ouverture de son magasin jeudi 15 du courant. Il vendra en gros et en détail les articles suivans, qu'il a fait confectionner ou choisis avec soin pour compléter ses lignes du pays, et pour lesquels il prendra au plus haut cours les billets des trois municipalités et de toutes les banques:

Articles pour Messieurs.
175 redingottes drap noir, musc, vert russe.
25 do merinos, 25 habits drap vert russe.
25 paletots gros grain noir en laine.
50 douzaines chemises blanches, cols et manchettes piqués.
50 do do couleur
150 paires brodequins.
450 chapeaux, castor et tissu.
75 do pour enfans.
10 pièces foulards qualité supérieure.
25 douzaines bas coton.
500 cravattes satin 7/8 à 3/4.
50 do taffetas 7/8 et 3/4.
18 douzaines parapluies, 2 do fusils doubles.
Articles pour Dames.
25 pièces gros de naples couleurs à la mode.
10 do do poult de soie do.
10 do satin noir. 15 pièces velours noir.
5 douzaines schals crêpe de Chine, blancs, gris, ponceaux.
1 do do poult de soie glacés.
1 do do do noir.
1 do écharpes gros grain noir.
2 do do do glacé couleur.
1 do do taffetas noir.
1 do gants de soie noir, gris, blanc, à filet.
1 do do fil d'Ecosse noir, gris, blanc, à filet.
20 do mouchoirs de batiste, brodés, à dents, le riches
3 do do do do
10 do do fil d'Ecosse brodés,
6 do cols montés et garnis. 1 do cols brodés.
4 do devants de corsets, mousseline brodée.
4 do manchettes unies et brodées.
10 do fichus brodés point d'Alençon.
40 do mouchoirs de Cholet. 100 do bas fil d'Ecosse.
10 do ombrelles. 50 do bas de soie noir.
15 do bas de soie blancs. 4 do mitaines de Barèges.
10 do voiles blonde blanche. 10 paires brodequins.
Fournitures pour Tailleurs.
Boutons de métal, de soie, fil, ganses de soie et poil de chèvres.
Objets pour Fleuristes.
Papier couleur, étoffes, feuilles, glands de fantaisie, boutons verts, pistilles, fronts divers, épis d'or et d'argent couleur.
Horlogerie et Bijouterie.
3 douzaines montres diverses grandeurs.
1 do épingles. 3 do épinglettes.
6 parures et 6 demi-parures.
150 paires boucles d'oreilles 12 do bracelets.
200 Yards galon or fin. 400 do galons or faux.
5 douzaines tapis de table vernis.
150 calendriers pour 1843, avec le plan de Paris et ses fortifications.
13 déc J. L. DONNAMETTE.

HABILLEMENS FRANÇAIS
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET PETITS ENFANS.
CHEAP CASH STORE.
Rue de Chartres, No. 56, chez LOISON & SILVESTRE.
*Nouvelle réduction de prix de 20 pour cent.*

UN grand assortiment d'habillements d'hiver du premier choix comme qualités d'étoffes et soins de confection. Le tout fabriqué dans les meilleurs ateliers de Paris d'après les dernières modes et importé depuis l'ouverture de l'hiver, consiste principalement en:

Paletots de divers draps et étoffes, habits de divers genres, redingotes, pantalons noirs et de fantaisie, gilets de cachemire, de satin et de soie, gilets fond en peluche, caleçons, chemises de tricot, chemises de toile et de toile et coton, cols de chemises, cols de satin, cravates de satin, de soie d'Italie et autres, très riches, écharpes de, bretelles, bas et chaussettes de coton, de laine, &c. &c. parapluies français, mouchoirs de batiste, foulards, gants de chevreaux, de soie et de mérinos, chaussettes de coton, de laine, de fil, robes de chambre.

Les mêmes articles pour enfants et jeunes gens.

Casimirs nouveautés et noir en pièce ou à l'aune pour pantalons, drap noir et bleu, velours, serges pour doublures, ganses, &c. LOISON & SILVESTRE,
23 déc 56, rue de Chartres

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, No. 121.

LES soussignés préviennent particulièrement leurs habitués et les amateurs du bon goût, qu'ils reçoivent en ce moment, par les navires Nashville, Hudson, Tagliond et Andelly, un assortiment complet de modes pour hommes, confectionnées par les premières maisons de Paris, savoir: Paletots confortables, genre tout nouveau, couleur de mode.
Redingottes drap cachemire, très soignées, do.
Habits do do do.
Habits de cheval, boutons riches, do.
Pantalons satin noir, qualité supérieure, do.
do façon du Jokey Club,
Objets cachemire de l'Inde, brossés, do.
do do à schall, do.
do satin noir do do.
do satin façonné, couleur à la mode,
do velours orienté pour soirées,
do do do broché, do.
do Valencias paille,
do satin blanc, brodés à l'aiguille,
Echarpes satin noir broché,
do do broché,
do do do.
Cravattes satin noir, uni, façonné et broché,
do satin couleur,
Chemises toile d'Irlande, nouvelle coupe,
do toile de Flandre, unies et à jabots,
Chapeaux Pinaud, dernier genre,
Gilets souvrés, assortiment complet,
Manteaux Crispin et à la Chevalière,
Aussi—Un assortiment des plus complets de:
Drap noir et en couleur,
do. cachemire pour habits,
do. castor imperméable pour paletots,
Casimirs, noir, uni et façonné, pour pantalons,
do. fantaisie, pour do.
do. do écossais do.
Grande variété d'étoffes pour gilets.
Plus, un nouvel assortiment de Corsets sans coutures.
10 nov. E/CORDEVIOLLE & LACROIX.

REÇU par le navire Louis XIV, du Havre, et à vendre par les soussignés, à des prix très réduits:
Soieries noires et en couleur pour robes, Soierie 6/4 de large pour schalls et camails,
do. moirées pour robes et camails,
Camails riches, ouatés,
Indiennes françaises,
Echarpes cachemire broché, nouvelles,
Schalls en soie, Schalls laine brochée,
Poupées habillées de toutes les grandeurs,
Cachemire et Mérinos noir et en couleur.
Aussi, en magasin, un superbe assortiment de marchandises fraîches pour la saison.
FORCADE & Co.,
20 déc 39, Chartres, entre Bienville et Douane

LES Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants, trouveront à la fabrique de Chaussures, 128, rue Royale, les articles ci-après et au prix suivant:
Pour Dames, Fillettes et Enfants.
Bottines prunelle unies ou avec bout, de $1 à $1 25 la paire, do. claquées en maroquin ou vernis de $2 50 à $2 75 la paire; tient des souliers en prunelle, maroquin, peau vernie, tels que lacés, décolletés; tient aussi un assortiment de bottines pour fillettes et enfants, de $1 50 à $2 50 la paire.
Pour hommes et petits garçons.
Brodequins, nullifiers et escarpins de danse, en peau de veau et vernis, de $1 50 à $4 50; aussi, de jolis petits brodequins peau vernis pour petits garçons, et escarpins de danse de $1 50 à $2 50 la paire, le tout ci-dessus fabriqué ici est d'une parfaite et bonne qualité.
Un grand assortiment de brodequins et souliers du nord, pour hommes, dames, fillettes et enfants, tels que cousus, chevillés, fourrés, double et simple semelle de 2 escalins à $1 00 la paire. Aussi: DES SOULIERS FRANÇAIS, vernis, décolletés. Nota. Toutes personnes ayant acheté une paire de chaussure quelconque qui n'aurait pas fait bonne durée pour le prix payé, est prié de rapporter la dite paire, une réduction en conséquence lui sera faite sur l'achat d'une autre paire. 23 nov—30t

DEMI bas tricottés au Kentucky—De qualité supérieure, à vendre à bas prix, par
31 déc NORTH & BROTHERS, 13, Chartres.

ETOFFE à moustiquaires—Blanche et écrue, reçue et à vendre par
31 déc NORTH & BROTHERS, 13, Chartres.

BURLAPS—North & Brothers, no. 13, rue de Chartres, viennent de recevoir un assortiment de Burlaps qu'ils vendront à bas prix pour du comptant. 31 déc

CAFÉ de la Havane en vrac, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par L. ALBERT,
31 déc 22, rue St. Louis

PLANCHES—50 milliers bonnes planches de pin blanc, en débarquement et à vendre par
31 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

CAFÉ de la Havane—100 sacs excellent café vert de la Havane, en débarquement du navire Alabama, à vendre par
31 déc A. DURAND, 7, Conti.

PEET & MORTON,
(CI-DEVANT PEET & NORTH),
Marchands, en gros, de Marchandises sèches,
No. 17, rue de Chartres,
29 déc Nouvelle-Orléans.

### ETRENNES.

MONTRES, BIJOUTERIE ET ARGENTERIE.
LOUIS MEIN, agent, informe ses amis et le public qu'il a reçu de France et du Nord plusieurs factures de bijouterie, orfèvrerie et montres, qu'il offre à vendre à bas prix. Il prendra les billets des première et seconde municipalités au pair, pour tous les articles au-dessus de six piastres ($6) excepté pour l'argenterie.
Les billets de la 3e. municipalité seront pris à 12 1/2 cents la piastre pour toute espèce de marchandises.
17 déc—6t 81, rue de Chartres.

LE soussigné offre en vente: Chapeaux de dames et d'enfans, de $4 à $6.
Articles d'étrennes: Poupées, Nécessaires et Jouets d'enfans, Parfumerie de Monpelas, Prévot, Guerlin et Jean-Marie Farina; dépôt d'Odontine Pelletier pour la conservation des dents, Poudre et Eau pour teindre les cheveux.
Articles divers pour dames et messieurs: Perruques, Nattes, Faces et Bandeaux.
Coiffe les dames et donne des leçons de coiffure. Salon pour la coupe des cheveux.
Nouvelle Cafetière pour faire du café.
C. MOREAU,
Encoignure Royale et St. Pierre et rue St. Charles, en face de l'hôtel Exchange.
19 déc—1m

B. O. VIGNAUD,
No. 41, rue de Chartres,
VIENT de recevoir par les navires Clinton, du Havre, et Hope, de Liverpool, et autres arrivages, un grand assortiment de marchandises pour usage de maison et de fantaisie, qu'il vendra à des prix très modérés.
Meubles Français.
Armoires à glace, psychés, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, corbeilles de mariage, écrans à secrétaire et en tres, consoles à musique, canapés, sofas, fauteuils mécaniques, fauteuils à la Voltaire couverts en maroquin et en cuir de couleurs, chauffeuses, commodes et secrétaires pour messieurs, pour dames, guéridons, tables rondes, miroirs à barbe, tables de nuit, pupitres et cassettes à musique, tabourets, écrans, jardinières à fleurs, objets de fantaisie en boîtes à mouchoirs, à gants, nécessaires, cassettes à odeurs, vide poche, corbeilles, cabas, &c. en écaille et palissandre, glaces de toutes grandeurs.
Articles de Ménage.
Porcelaine blanche à filet or et à fleurs, par services et en détail, variété de tables de divers tallages et taille, porcelaines en cristal, porte huiliers, porte-liqueurs, flambeaux, chandeliers, porte-bouteilles, coquetiers, cafetières en plaqué anglais et autres, lampes astrales, dito à bronches, dito de corridor, &c., lustres et placards en cristal et en bronze, porte chapeaux, piste aux pendules, fontaines, services à thé en brittania, cafetières à filtre et à la Capplumeaux, garde-manger, &c. &c. Aussi pour ménage de [illegible], lampes, bras, candélabres, chandeliers à verrine et [illegible].
Porcelaines et Cristaux.
Un joli assortiment d'objets de fantaisie, tels que verre d'eau, tête à tête, flacons, vases, porte-fleurs, boîtes à poudre, vide poche, corbeilles, jardinières, bougeoirs, écuelles, tasses, a déjeuner, sucriers, coupes, tasses avec plateaux en porcelaine, décors riches et cristal blanc et en couleur.
Articles pour les cafés.
Gobelets taillés et unis, par caisse et en détail, carafes, bocaux, bouchons plaqués, sucriers, couverts en métal, vases à cerises, tasses à café et à chocolat, théières, cafetières, pots à eau et à lait en métal brittania, &c. &c.
Aussi, un joli assortiment d'articles de fantaisie, en palissandre et ébène, écaille &c. &c. et de jouets d'enfants pour étrennes, dont il fera l'ouverture sous peu.
21 oct

A LA VILLE DE PARIS.
*Magasin de confiance*
Encoignure Royale et Orléans, maison de M. Vigolé.

AT. BARBAUD a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand choix de MARCHANDISES des plus nouvelles, pour l'hiver, et à très bon marché, se vendant pour du *comptant*, savoir:

Jolis foulards pour hommes et enfans, belles cravates longues et carrées, dessins de cette année; jolis bretelles en soie et tapisserie pour hommes, item pour enfans, et bas et chaussettes de soie pour hommes, dames et enfans; très beaux gants pour hommes; cannes et parapluies, portefeuilles, cartes, nécessaires et objets de fantaisie; gants chevreaux et soie pour dames.

Ombrelles (à marquise) pour dames, petits parapluies ditos, réticules en filet et velours, dito brodés acier et or; nécessaires complets et garnis de ciseaux, aiguilles, corbeilles de cartons et bois pour dames, cabas en velours pour dames, jolis mouchoirs de batiste, unis et brodés, jarretières en velours, dito de peluche, dito en soie et dito en plastique, ciseaux à ouvrage, dito à ongles, limes et pinces, fers à papillottes, peignes écaille et dorés pour chignons, peignes à retaper, dito à papillottes, dito à décrasser, dito à crêpe, dito en caoutchouc, brosses à tête, dito à peignes, flacons de poche, flacons vermeil et porte flacons en vermeil, objets de fantaisie en vermeil et autre manière, pour étrennes, fleurs artificielles, bonnets laine et chenille, épingles et boutons à manchettes, nécessaires à ouvrage, de parfumerie, boîtes de ferblanc pour voyage, boîtes à bougies, tous articles de parfumerie, de l'eau bonne, et très longs à détailler, jolies poupées et autres jouets pour étrennes. Tous les objets ci-mentionnés sont reçus de cette année, l'on ne trouvera rien des vieux dans le magasin.

P. S. Odontine et élixir Pelletier pour les dents, ainsi qu'un grand choix de parfumerie et objets en cheveux postiches, pour homme et femmes, tels que perruques, toupets, fausses-queues, frisettes, bandeaux et Nattes.
12 déc

VENTE A GRAND RABAIS
Pour cause de liquidation.
Au Bazar Parisien, encoignure Royale et Dumaine
M. NORMANDIN a l'honneur de prévenir que voulant positivement liquider, il vendra toutes ses marchandises fraîchement arrivées de France, à un très grand rabais.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cravattes longues brodées, $3 | | Gants de peau, 75cts. à $1 | |
| Do carrées, 3 | | Do filet, 75 | |
| Chapeaux de soie $2 50 à 3 | | Souliers français, 1 | |
| Do de Pineau, 4 50 | | Peignes à papillottes | |
| Do poil ras 4 | | écaille 50 | |
| Chemises de toile $2, 2 1/2, 3 | | Do chignon, $1 50 | |
| Do de couleur de 75 à 1 | | Frisettes 1 | |
| Bretelles de 25 cts à $1 | | Fausse-queue, 3 | |
| Foulards des Indes, 1 | | Bonnets Geneviève 75 | |

Et tous les autres objets en parfumeries, brosserie, deurs, nouveautés, lingerie, curiosité, objets d'étrennes, jouets d'enfants, qu'il serait trop long de détailler.

Les personnes qui lui feront l'honneur de visiter son magasin, pourront facilement se convaincre de la réalité du rabais.

Ayant résolu de diminuer ses prix sur tout ce qui concerne son établissement, il prévient qu'à compter de ce jour il a mis les COUPES DE CHEVEUX à 25 sous. 10 d

CHALES! CHALES!
UN assortiment de Châles reçus directement de France, en cachemire, Kabyles, Indous, Tartans, Satin et quelques Echarpes Algérienne, à vendre au prix coûtant, pour clore cet article.
23 nov ☞ 33, rue Conti, entre Chartres et Royale

AUX AMATEURS DE BON VIN.
LE soussigné rappelle à ses amis et connaissances qu'il est seul détenteur du véritable grand Vin du Château Haut Brion. Cette propriété a été achetée de M. Beyerman par M. Eug. Larrieu, qui lui-même, fait des envois réguliers de ce vin authentique.
J. E. LOREILHE,
31 déc. encoignure Royale et Douane.

HARMONIPHONS, petits instruments à clavier, imitant le son du hautbois, convenables pour accompagnement, à vendre par J. E. LOREILHE,
31 déc encoignure Royale et Douane.

GRAND ASSORTIMENT
DE VINS FINS A PRIX RÉDUITS.
VINS de Bordeaux.—Premier grand vin Château Haut Brion (1er. spécial) chez le soussigné par le nouveau propriétaire, M. Eugène Larrieu, successeur de Beyerman; Vin Grand Larose véritable, de la propriété de MM. Bulgarie, vin Château Margaux, dito Château La fitte 1834; St. Julien 1834 (Paul Vignes) vieux St. Estèphe, Château Margaux, Taillac et Medoc; vins blancs Haut Barsac, Haut Sauterne, Château d'Yquem, en caisses de 12 et 24 demi bouteilles, &c. &c.

Vins du Rhin.—Hockheimer, Markobrunner, Niersteiner Braunenberger, Johannisberger, &c. &c.

Vins de Bourgogne.—Chambertin, Volnay, Clos de Vougeot (marque Lanerrau).

Champagne qualité supérieure—des marques connues de Phenix, Grapes, Fanny Esller, Barchus, Sillery mousseux Bourgogne mousseux, vin doux d'Alicante. En dessus on trouvera chez le soussigné les meilleures qualités de Porto, vin de Madère et Malaga à la caisse et en barriques, en caisses et à la douzaine à des prix très réduits.
J. E. LOREILHE,
31 déc. Encoignure Royale et Douane.

LES soussignés ont en magasin les articles suivans, garantis frais et de 1ère qualité, qu'ils vendent à bas prix, savoir:
Pâtés truffés de bécasses, perdreaux, cailles, alouettes grives, faisans, lièvre, foie de canard de Toulouse et foies gras de Strasbourg, le tout de Joseph Cohn.
Truffes pures du Périgord, de Joseph Cohn.
Sardines à l'huile en boîtes et 1/4 boîtes, diverses marques.
Saumon anglais en boîtes de ferblanc,
Harengs allemands do do.
Petits pois au beurre et au naturel.
Moutarde française et anglaise, Mushroom, Walnut et Tomato Ketchups.
Sauces, cornichons et anchois, homards conservés.
Vinaigre de Perth (cidre) en vin blanc.
Fruits dans leur propre jus; jus de groseilles framboises.
Vieux cognac par gallon et bouteille, genièvre de Hollande par gallon, cruchon et bouteille.
Vinaigre de Bordeaux, Rouge, anisette 1ère et 2de qualité de Bordeaux et de Cette.
Liqueurs vraies de la Martinique.
Curaçao blanc et rouge de Hollande.
Jambons de Westphalie, arrivés par l'Albers, do sugar cured.
Langues fumées, saucissons de Lyon.
Sucre en pains No. A de Boston et Crushed do.
Raisins 1/4 de boîtes, do. de Gorinthe; citrons candis; gelée de goyave, mangles et abricots Bataka.
Confitures à pains, ananas, etc. de la Havane.
Champagne en paniers et 1/2 bouteilles.
Vins: Château Lafitte, Château Margaux, grandes et demi bouteilles, St. Julien, St. Estèphe, Haut Sauterne, grandes et demi bouteilles, muscat de Frontignan &c.
Vin à 10 bouteilles pour une piastre, excellente qualité.
VALETON FRÈRES,
31 déc No. 31, rue St. Charles sous le Verandah

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle-Orléans, le 29 décembre 1842.
UNE assemblée ajournée des actionnaires de cette institution aura lieu, le 4 de janvier prochain, au local de la Banque, à 5 heures P. M. La plus grande ponctualité est respectueusement recommandée.
Par ordre, JH. NICHOLSON,
30 déc Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842.
AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du Rail road de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 26 janvier 1843, au local de la Banque, entre les heures de 10 A. M. et 2 heures P. M. Par ordre,
23 déc— JOHN NICHOLSON, Caissier.

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
1er. Décembre 1842.
L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu au local de la Banque, lundi 2 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
J. W. HOUSTON, Caissier.
7 déc—2 déc, et t. l. lund. jusq. 2j.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NÉGOCIANTS.
Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1842.
IL est par le présent notifié aux actionnaires de cette institution que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, le lundi 9 de janvier 1843, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
28 déc—11 JOHN PEMBERTON, Secrétaire

BANS DE L'ÉGLISE ST. PATRICK.
LUNDI 2 janvier 1843, à midi précis, les bans de l'Eglise St. Patrick, rue du Camp, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur pour le terme de l'année prochaine. Les conditions seront connues au moment de l'encan. Par ordre. J. V. WALL,
30 déc—3 Secrétaire

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE.
NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction qui procure les avantages suivans:
1o. Apprendre une langue de manière à traduire, composer, comprendre et parler assez bien pour être compris, en trois mois.
2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut.
3o. Vérifier de que les autres apprennent sans connaître la science, l'art ou la langue qu'ils étudient.
Nous sommes prêts à commencer nos leçons particulières pour le *Français, l'Anglais, l'Espagnol, le Latin, les Mathématiques et la Musique*.
Nous nous proposons de former le soir deux classes de Français et d'Anglais, d'environ dix élèves chacune. Elles vont commencer incessamment, et ceux qui désirent les joindre sont invités à s'adresser chez Mme Ablenouvea, rue du Canal, 29, d'une heure à quatre du soir, ou par lettre.
Nous y publions le Premier livre de Télémaque, anglais-français et anglais-espagnol, avec une instruction sur la manière d'apprendre ces langues seul, et l'accent marqué sur les mots anglais. Si on le désire, nous formerons une classe de prononciation qui peut s'acquérir en une semaine, en faveur de ceux qui désirent étudier seuls.
Nous offrons nos services aux maîtres et maîtresses d'institutions et professeurs qui désireraient essayer cette méthode.
G. MERIAUX, J. B. MATRAT.
Nos livres se trouvent à l'adresse ci dessus, ou chez:
V. LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne,
J. MORET, rue Royale, 149,
NORMAN, STEEL & Co., 14, rue du Camp.
21 déc—3m

GRAND ASSORTIMENT DE CHARBON & DE BOIS.
LE soussigné prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de charbon de Pittsburgh, et qu'il est disposé à le vendre en gros et en détail à un prix très modéré.
S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bassin. 21 déc—1 m.

## AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 1er JANVIER 1843.
La première représentation de:
UNE CHAINE,
Comédie nouvelle en 5 actes, et en prose de Scribe.
LA PERRUCHE!
Opéra comique en un acte, de Clapisson.
La seconde représentation de:
L'OMELETTE FANTASTIQUE,
Vaudeville en un acte, par Duvert.
☞ Le spectacle commencera à six heures et demie.

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES.
ANCIEN MUSEUM,
84, 2me Municipalité.
SAMEDI 31 DECEMBRE 1842
Et les jours suivants.
OUVERTURE
d'une
NOUVELLE EXPOSITION
Des célèbres
TABLEAUX CHIMIQUES
de
DAGUERRE,
*Importés de Paris aux Etats-Unis par*
MM. MAFFEY & LONATI.

Les tableaux qui ont obtenu depuis deux ans les plus brillants succès dans toutes les villes qu'ils ont parcouru dans ce pays, et qui ont excité l'admiration générale par la réalité de leurs effets, qu'ils reproduisent à la fois les teintes les plus naturelles, depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit, représentant un nombre de sujets très distincts sur la même toile, et qui sont dus à la décomposition de la lumière. Nouveau procédé inventé par Daguerre.

Les éloges flatteurs qu'ils ont recueillis de toute la presse européenne et américaine les proposent pour obtenir du public des suffrages non moins flatteurs.

L'exposition se composera de quatre tableaux représentant:
1o. LES VÊPRES SICILIENNES,
ou PALERME EN 1282.
2o. L'EBOULEMENT
DANS LA VALLÉE DE GOLDAU (en Suisse).
3o. UNE MESSE DE MINUIT
*Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris.*
4o. VENISE,
OU UNE NUIT DE CARNAVAL.

Sera ouvert tous les jours au public (Dimanche inclus) en deux séances, l'une à une heure après midi, l'autre à sept heures du soir.

☞ Les tableaux ne se voient par la séance, le public est prié de se rendre à l'heure annoncée aux jours de la vue des quatre.

Prix d'entrée 50 cents—Enfans, moitié prix.
28 déc—1m

### GRAND DIORAMA!
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHÉDRALE ST. LOUIS,
*Vis à vis la rue d'Orléans—Première Municipalité*

Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

☞ AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, qui ont fait l'admiration de l'Europe entière par leur étonnante perfection, et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.
L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir à Jérusalem.

On le voit d'abord au point du jour, de manière à laisser au spectateur le temps d'admirer toute la richesse de son architecture extérieure.

Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière jusqu'au coucher du soleil; l'intérieur alors est éclairé [illegible] la nuit, la décoration, etc. de la lumière, essayant [illegible] dans l'intérieur et le Dieu paraît, la Temple alors illuminé progressivement à l'intérieur, le grand autel et sa une lumière éclatante, laisse découvrir au spectateur étonné une foule innombrable de peuple, accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU.
L'EBOULEMENT
DANS LA VALLÉE DE GOLDAU (en Suisse.)

Ce tableau est le jour représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse, avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806.

Après avoir vu les changements opérés par les modifications de lumière, arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Roufiberg se détache avec fracas et engloutit dans sa chute le lac et le village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes dans ses décombres. Dans le moment même on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux pour porter secours aux victimes et pour contempler cet effrayant et déchirant spectacle.

TROISIÈME TABLEAU.
L'INTERIEUR DE L'EGLISE
ST. ETIENNE DU MONT, A PARIS.

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne; l'architecture qui est du style Sarrasin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et la hardiesse des architectes du seizième siècle donnaient à leurs bâtiments. On admire aussi la coupe extraordinaire du jubé et les deux escaliers à jour autour de deux colonnes.

Vue de jour, elle se découvre au spectateur, déserte, les chaises vides, deux personnes seules debout sont recueillies, la beauté de l'architecture.

Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'éclaire, se remplit de monde et les chaises auparavant vides se trouvent occupées.

On voit dans le fond, le grand autel, ou un prêtre, accompagné de deux enfants de chœur, dit la messe de minuit.

Un orgue qu'on entend alors, complète parfaitement l'illusion qu'on croirait réellement se trouver dans l'intérieur de l'église.

☞ Ouvert tous les jours au public, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi, et depuis 5 heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir.

Prix d'entrée 50 cents. Enfans, moitié prix.
10 déc—2p

SALLE ST. LOUIS
PREMIER BAL D'ENFANS.
M. DEVOTI a l'honneur d'annoncer aux familles et au public, qu'il donnera dans la SALLE ST. LOUIS, LUNDI, 2 JANVIER 1843,
UN GRAND BAL PARÉ,
précédé d'un
BAL D'ENFANS.
Le bal d'enfans commencera à six heures et finira à neuf. Le grand bal aura lieu immédiatement après.
Les domestiques se retireront de la salle à la fin du bal d'enfans.
Prix d'entrée: Les Grandes Personnes ... $1 00
Enfans ... 50
27 déc—27, 29, 31, 2 jan

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre. 8 déc—☞

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARÉ ET MASQUÉ
Les DIMANCHE,
MARDI,
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée,—Cavaliers ... $1.
L'orchestre, tant sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement un des meilleurs de la ville; il exécutera toutes les Valses et Contredanses nouvelles, tant parisiennes que de la composition du directeur de l'orchestre. nov—☞

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLÉ, ET FILÉ EST ACTUELLEMENT OUVERT AU NO. 112 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER. Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre.
☞ Admission, 25 cents, les enfants moitié prix. 15 déc

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. 12 nov—9u

ALBUM MUSICAL,
PAR M. E. PREVOST,
Chef d'Orchestre du Théâtre d'Orléans.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 La pauvre femme, | Romance | 6 Encore à toi! | Mélodie | |
| 2 Espoir en Dieu, | Mélodie | 7 Pourquoi? bas | | |
| 3 A une femme, | | sur la fête, | | 11 |
| 4 Pauvre petit! | Romance | 8 Doux regard, | | 11 |
| 5 A toi! | Mélodie. | 9 La Esmeralda, | gd. valse | |
| | | 10 La Suzanne | | 11 |

Chez Zambelli, éditeur, 151, rue Royale.
L'Album se trouvera chez tous les marchands de musique les principaux libraires de la N. Orléans. 26 déc—6

POUR LA HAVANE.—Le steamship ALABAMA, capitaine Windle, partira samedi 7 janvier prochain, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MERLE, DEYLLE & Co.,
45, Vieille Levée.
Les passagers sont invités à se procurer des passeports auprès du consul espagnol.

POUR ST. LOUIS ET LE MISSOURI.—Le bateau à vapeur MERIDIAN, capt. McDonald, partira cet après midi, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
31 déc JOHN H. SHAW & Co.
Agents, 24, Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas et tous les ports intermédiaires—Paquebot régulier—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau, fin marcheur, SHEPHERDESS, capt. J. Fontenelle, ayant de beaux aménagements, partira samedi matin, 31 décembre, à 10 heures A. M. par la voie d'Atchafalaya, et commencera à charger le jour avant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bout de la rue Gravier, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
28 déc—3 25, St. Louis

POUR LIVERPOOL.—Le navire BYRON, capitaine Russell, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
31 déc S. & J. P. WHITNEY, 43 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, LEODES, capitaine N. B. Robbins, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
31 déc T. & S. TOBY & BOGERT, 74 Camp

ON a besoin d'une goëlette pour charger pour la Mobile—d'un navire pour New York et d'un navire pour Boston. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BROTH.,
30 déc 65, Camp.

POUR FRET OU CHARTRE—Un navire de la capacité de 2200 balles coton—trois barques et deux bricks pour sucre et mélasse, qui prendront cargaison en ville ou à la côte—une barque de la capacité de 1100 balles coton. Pour les conditions, s'adresser à
30 déc FOSDICK & BROTH., 65, Camp.

FROMAGES.
SEUL dépôt des véritables Fromages de Neufchâtel en Suisse, conservés dans leur fraîcheur primitive, récemment arrivés par le Louis XIV.
Au magasin de papiers peints, rue de Chartres, 108.
29 déc—6

MUNICIPALITÉ No. 1.
Trésorerie du Département de la Police.
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère. Municipalité, que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1842, commencera le 1er. janvier 1843.
17 déc—1m A. J. GUIROT, Trésorier.

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement, ainsi que le public, qu'il vient de former une société avec son neveu M. G. Gaschet de Lisle, pour faire les affaires de commission en général. Ils espèrent que par leurs efforts et la connaissance qu'ils ont de la place obtenir le prix les plus avantageux pour les produits de toutes espèces qui leur seront envoyés en consignation.
C. LAURENT & GASCHET DE LISLE.
31 déc—☞ 14, Nouvelle Levée, entre Bienville et Conti

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.
M. BRIDE, professeur d'anglais dans l'institution de M. Boyer a l'honneur de prévenir le public qu'il ouvrira le 1er. janvier prochain, dans ladite institution un cours d'anglais pour les adultes, les mardi, jeudi et samedi, de 6 à 9 heures du soir.
Le prix de ce cours est de $3 par mois, payables d'avance. 20 déc—3

PHILIBERT FOURNERET ET RIETSCH, préviennent leurs amis et le public en général, qu'ils ont un entrepôt d'arbres fruitiers de toutes espèces, ainsi que des arbres et arbustes d'agrément. Aussi, une très jolie collection de rosiers, à vendre à des prix très modérés, rue St. Pierre, entre Levée et Chartres.
29 déc—6

LE soussigné prévient le public en général que n'ayant pu terminer la vente de son stock à l'encan, il la continuera à l'amiable à des prix réduits en gros et en détail. BENJ LACOSTE,
27 déc. 103, rue Royale entre Conti et St.-Louis.

## VENTES.

[illegible] l'attention [illegible] trois articles de goût, de différentes descriptions et bien convenables pour étrennes, laquelle vente aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de M. Barnett Sr., No. 112, rue de Chartres, à 10 heures A. M. et à 4 heures P. M.

☞ Nous sommes invités à dire que la vente de Quincaillerie, Plaqué, Montres de Londres et Bijouterie, sera continuée aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., No. 45 rue Royale. Cette vente est faite par J. A. Beard & Co.

☞ L'attention des spéculateurs est appelée à la vente pour compte du gouvernement des Etats-Unis, d'habillemens, Couteliers, &c. au Pirabloo-Tier, à 10 heures, ce matin, par A. Fernandez. C'est une occasion qui est offerte de faire de bonnes affaires. (Voir l'annonce aux colonnes d'encan.) 31 déc—1

Présens pour le jour de l'An.
PAR VINCENT & DE FERIET.
IL sera vendu aujourd'hui, à midi précis, à leur magasin d'encan, 110, rue de Chartres, un joli assortiment d'objets de fantaisie convenables pour étrennes, consistant en boîtes à ouvrage, et de toilette pour dames, trousses et toilettes, parfumerie pour messieurs, accordéons, jouets d'enfans, &c. &c.

Aussi—Un assortiment de livres français, édition de Paris, richement reliés, avec gravures; tels que Œuvres de Molière, Lesage, Boileau, Corneille, Byron, Béranger, J. J. Rousseau, Voltaire, Fénelon, Buffon, &c. Aussi un grand dictionnaire de Littré, dictionnaires de l'Académie, de Commerce, de Boiste, &c. &c. 31 déc

PAR A. FERNANDEZ.
Vente pour le compte du Gouvernement des Etats Unis.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à 10 heures précises du matin, par ordre du Capitaine Ottens, Assistant Quartier Maître, pour le compte du Gouvernement des Etats-Unis, au débarcadère de la goëlette des Etats-Unis Essex, en face [illegible] des goëlettes,
40 caisses contenant:
1927 havresacs et un grand assortiment d'habillemens militaires, trop considérables pour être détaillés.
Aussi—
2545 jours à cheval, 100 châtres, 100 étrilles, 48 éponges
36 selles à deux mantilles, 24 selles de long;
Et un grand assortiment d'ustensiles et une quantité d'autres articles trop nombreux pour être détaillés.
Conditions—comptant sans frais. 31 déc—1

PAR B. H. SYKES.
Vente par ordre des Gardiens du Port.
IL sera vendu cet après-midi, samedi 31 du courant, à 4 heures, sur la Levée, au bout de la rue Girod:
211 barils Farine, marqués et St. Louis Mills.
94 do do Harrison,
95 do do
46 do do
87 barils graines de chanvre,
14 barils Boeuf, 6 barils Essex,
9 barriques Lard d'abattis,
12 barils Porc clair,
87 do Porc,
17 do Farine.
Endommagés à bord du steamboat Louisa, dans son voyage de St. Louis à ce port, et vendus par ordre et sous l'inspection des Gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.
Conditions—comptant. 31 déc—1

PAR A. CHOPARD.
Vente de Meubles.
SAMEDI prochain, 31 décembre, il sera vendu à la rue d'Orléans No. [illegible] entre Dauphine et Bourbon, un très beau mobilier, qui le propriétaire a fait vendre [illegible] de déménagement.
La vente commencera à onze heures du matin.
Conditions, comptant. 29 déc—

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI prochain, 31 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, et sera vendu positivement SANS RÉSERVE, la griffe créole HOPE et son enfant, un petit garçon âgé de 2 ans. Hélène est âgée de 28 ans, est excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et entièrement garantie, de bonne conduite et de tous maux, vices et maladies à la loi, de bonne conduite et bonne vie. Ils seront vendus pour [illegible] comptant, moitié à 6 mois.
L'acte de vente sera passé devant Mr [illegible] [illegible] notaire public, en l'étude de M A. Ducatel. 23 déc

PAR E. GUINAULT.
IL sera vendu samedi 31 décembre 1842, à 4 heures précises de l'après-midi, rue des Remparts, entre Dumaine et Ste. Anne,
Un lot de meubles de ménage, consistant en lit, tables, armoires, pendules, garnitures de cheminées, chaises, batterie de cuisine, &c.
Conditions, comptant. 29 déc

La goëlette Virginia Antoinette, doublée et chevillée en cuivre.
PAR J. A. BEARD & Co.
45, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan samedi, 31 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis,
La goëlette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, doublée et chevillée en cuivre, construite en chêne vert, à Charleston (S. C.) en 1839, mesurant ainsi qu'il appert du registre 89 tonneaux, et ayant au mesurage des charpentiers 61 36/95 tonneaux. Cette goëlette est en bon état et peut-être mise à la mer à peu de frais.
Elle est bien connue pour être fine voilière, et pour se bien comporter à la mer.
Les provisions qui sont à bord ne feront pas partie de la vente.
Conditions, comptant—Vente positive pour clore une affaire de société. La Virginia Antoinette est actuellement mouillée au Bayou St. Jean, où on peut aller la visiter. 24 déc

Grande vente de Plaqué, Coutellerie, Bijouterie, &c., &c.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
Bureau, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui samedi 31 décembre, à 10 heures et demie du matin, au magasin No. 45 rue Royale, entre les rues de la Douane et Bienville:

Un grand assortiment de marchandises importées, se composant de PLAQUÉ, tels que plateaux, paniers à pain, etc., et COUTELLERIE, se composant de couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, et d'ébène, un assortiment complet de couteaux de poche et canifs, bowie-knives de Rogers, rasoirs, ciseaux, et un grand assortiment de rasoirs, ciseaux, convenables pour les marchands de la ville.

BIJOUTERIE.
Comprenant parures et bijoux, pour dames, belles chaînes et ornements en or, porte-crayons en argent, tabatières, montres à levier de Lépine, en or et en argent, des meilleurs fabricants d'Angleterre, et de la dernière mode, affiquets, bagues et épingles d'or, et un assortiment choisi de bijouterie commune des dessins les plus nouveaux.

Plateaux et Services de table du Japon, nouvelle mode.

Les marchandises ci-dessus méritent l'attention des marchands et des personnes désirant faire des présens de jour de l'an.

Vente positive. Conditions, comptant, en espèces. 29 déc—

PAR P. A. GUILLOTTE.
Encanteur spécial.
IL sera vendu, samedi 31 du courant, à midi, aux écuries de Tattersall, rue St. Charles: Trois Taureaux dernièrement importés d'Angleterre, provenant de la race de Durham.
30 déc—

PAR E. GUINAULT.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à midi, dans le passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti:
Un lot de Meubles, consistant en bois de lit, armoires, bureaux, secrétaires, tables, chaises, &c. &c.
Conditions—comptant. 30 déc—

Vente de Coton avarié.
PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à 4 heures 1/2, à la presse à coton à vapeur de la Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port:
150 balles de coton, plus ou moins, avarié à bord du navire Ariane, capt. Freeman, dans son passage de Natchez à La Nouvelle-Orléans, le tout sur la levée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, vendu pour le compte de qui il appartiendra.
30 déc

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres.
IL sera vendu samedi prochain, 31 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan,
Un lot de bouteilles à pendules.
100 caisses savon.
Clous, eau de vie, vin de Malaga et meubles. 29 déc

Etrennes!!!
PAR M. BARNETT, Snr.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à 10 heures A. M. et à 4 heures P. M., à son magasin d'encan, rue de Chartres No. 112,
Un assortiment général d'articles de goût, verrerie et bijoux, services de thé, &c. &c. Aussi quelques meubles splendides et élégants.
Aujourd'hui, marchandises sèches, habillemens, souliers, bottes et quincaillerie, épiceries et meubles. 30 déc

## VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres.
IL sera vendu mardi prochain, 3 janvier 1843, à 10 heures, à son magasin d'encan,
112 caisses comprenant un frais assortiment de chaux de France, souliers et brodequins pour hommes, dames, enfans, femmes et enfans.
Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente. Sujet

## AVIS D'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a fixé ses jours de ventes régulières aux Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine.
Il fera des avances sur consignation.
A. CHOPARD,
31 déc—1m Rue St. Louis, No. 12

RAILROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—Après le 1er janvier, les changements suivants auront lieu dans les départs des chars, le dimanche excepté: Les trains de quatre heures et six heures et demie P. M. de Carrollton et ceux de cinq heures et sept heures et demie P. M. de la Nouvelle Orléans, discontinueront leurs voyages, et pour les remplacer un train partira de Carrollton à cinq heures et un autre partira de la Nouvelle Orléans à six heures P. M. jusqu'à nouvel ordre.
JOHN HAMPTON.
Ingénieur en chef du railroad de la Nouvelle Orléans et Carrollton. 31 déc—6

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
[illegible]
La Compagnia si riunirà in assemblea generale Lunedì prossimo 2 di Gennaio 1843, alle ore 7 in punto della sera alla casa della sua, a No. 3, contrada del Hopital entre Royale e Bourbon; quei membri che non si troveranno presenti non saranno più considerati appartenere alla Compagnia, a della stessa assemblea se ne deciderà secondo il Regolamento di disciplina.
L'elezione di un furiere avrà luogo immediatamente.
20 dec MONDELLI, capitano.

Per la Compagnia dei Moschettieri di Monte Vernon.
☞ Un buon Tamburo, ben raccomandato e capace troverà immediatamente impiego con ottima paga nella Compagnia.

☞ MOUSQUETAIRES DU MONT VERNON.—☞
Un bon Tambour, capable de remplir cette place, trouvera de suite de l'emploi avec de très bons émoluments, en s'adressant immédiatement au soussigné.
20 déc ☞ MONDELLI, capitaine.

ASSURANCE DE MARINE.
COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW-YORK.
Zebedee Cook Jr., Président—A. Peck, vice-président,
J. B. Collins, Secrétaire.
Avec un capital de plus de
### 350,000 PIASTRES.
☞ Tout ce capital investi en bonnes hypothèques dans ladite ville.

LE système adopté par cette compagnie est de diviser au pro rata tous les profits de l'année à ceux qui se font assurer. Dans aucun cas l'assureur ne sera passible d'aucune autre somme au-delà de la prime payée, mais dans tous les cas il recevra à la fin de chaque année, un dividende aux sommes qui auront pu lui être payées pour pertes, en script qui lui donnera droit à une part égale des profits qui pourraient exister. Le script pourra être transféré en [illegible] [illegible] qu'à l'expiration de la charte [illegible] un intérêt annuel sera payé en argent.

Le soussigné, agent de la susdite compagnie, est chargé d'effectuer des assurances sur toute espèce de risques; sur navires, marchandises et fret.
Sur la mer, en sommes n'excédant pas $15,000.
Sur les rivières, do do $10,000.
THOMAS A. ADAMS,
No. 49, rue de la Commune.
Références—Wm. G. Hewes,
S. & J. P. Whitney,
Harrod, Darling & Co.
Wood & Simmons,
Whitney & Burnham. 27 déc—☞

AVIS—Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu George Charles Alphonse Lieuma, sont priées de les adresser avant le 15 janvier prochain, au soussigné exécuteur de ladite succession.
J. LYMA.
29 déc—3 Arquet rue St. Louis, No. 22.

AVIS.
LE public est par le présent avisé de ne pas négocier ou prendre en paiement un billet souscrit par moi, à l'ordre de B. A. Lefebvre, daté du 19 Juin 1841, à 24 mois de date, de la somme de $694 et portant hypothèque, attendu qu'il ne sera pas payé à son échéance.
29 déc—3 FERRILLIAT cadet.